

1 CONTEXTE

A. PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

Site du CHSA : <http://www.ch-sainte-anne.fr>

L'éducation thérapeutique du patient est une priorité nationale, comme le présente les récentes Lois (Loi sur le droit des malades de 2002, loi HPST).

Le concept d'Education Thérapeutique représente une intervention thérapeutique centrée sur le patient qui permet de :

- Réintroduire la personne dans sa trajectoire de vie
- Améliorer la qualité de vie sans tenter de rendre « normatif »
- Aider le patient à trouver ses propres normes de vie acceptables par lui
- Concevoir l'ETP comme confrontation à l'autre / partage d'expérience et projet commun

2 DESCRIPTION DU PROJET

A. OBJECTIF GLOBAL

- Améliorer les techniques de prise en charge éducatives, dans le cadre de l'Education thérapeutique du patient et de l'Education pour la Santé, pratiqués au sein du Centre Hospitalier Sainte Anne (CHSA)
- Comprendre et mettre en œuvre la démarche éducative
- Coordonner les pratiques des différents pôles du (CHSA)

B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Pouvoir participer à des programmes éducatifs déjà implantés
- Enrichir les compétences relationnelles déjà mises en place au sein des différents pôles
- Approfondir la réflexion et la pratique
- Elaborer des programmes éducatifs
- Accréditer auprès de l'ARS les programmes réalisés

Module 1

Jour 1 : Enjeux et contexte de l'ETP

Représentations de la santé – de la maladie – de la maladie mentale.

Définitions EPLS/ETP/Promotion de la santé.

Les troubles psychiques et la chronicité.

Les textes réglementaires : Loi HPST – Arrêté août 2010 – Plan Santé Mentale.

Jour 2 : Étapes de la démarche éducative

Présentation générale de la démarche.

Processus d'acceptation de la maladie chronique.

Entretien motivationnel et changement de comportement.

Identification des besoins éducatifs.

Le diagnostic éducatif.

Module 2

Jour 1 : Méthodes actives en ETP

Notion d'andragogie.

Liens entre besoins/diagnostic éducatif.

Négociation des objectifs.

Techniques d'animation en groupe.

Entretien individuel.

Jour 2 : Outils pédagogiques

Liens entre diagnostic éducatif/objectifs et méthodes choisies.

Choix des outils et de la méthode.

Module 3

Jour 1 : Méthodologie de projet en ETP

Analyse du contexte.

Identifications des acteurs.

Intégration de l'ETP dans la prise en charge globale

Elaboration d'un projet éducatif

Jour 2 : Évaluation en ETP

Représentation de l'évaluation.

Critères de validation ARS :

Compétences des intervenants

« Cahier des charges » en ETP

Critères de qualité :

- d'un programme

- d'un outil pédagogique

Évaluation de la progression d'un patient (connaissances, qualité de vie).

Évaluation de la satisfaction.

C. PUBLIC

Soignants – Cadres – Médecins.

Groupe de 15 personnes maximum.

D. METHODES PEDAGOGIQUES

L'alternance d'apports théoriques et de mises en situation ou cas pratiques est à privilégier. Les outils pédagogiques employés devront être développés précisément par l'organisme dans son offre.

- Les différentes techniques employées
- La forma d'une Formation – Action
- Des exposés interactifs, photo langage, travaux de groupe, jeux de rôle

E. FORMAT

Durée

La durée de cette formation sera de **6 jours (42 heures)**

Délai d'exécution de la prestation

Nombre de sessions à programmer : 2 sessions

Répartition de la session : **2 modules de 3 jours les ;**

⇒ 19, 20,21 mars 2019 et 9,10 et 11 avril 2019

⇒ 11.12 et 13 septembre 2019 et 8,9 et 10 octobre 2019

En lien avec les référents institutionnels (un cadre de santé + un médecin)

Groupes

Nombre de stagiaires : 12 à 15 stagiaires

Site de la formation

En intra : Centre Hospitalier Sainte-Anne

F. EVALUATION

Evaluation à chaud : réalisée **systématiquement** le dernier jour de la formation en fin de session ;

Evaluation à froid : réalisée par le service de la formation continue sur certaines formations définies comme axes prioritaires.

G. CONFIDENTIALITE

Le prestataire retenu s'engage à respecter la confidentialité concernant toute information recueillie au cours du travail.

3 CONDITIONS

A. CONDITIONS FINANCIERES

Le prix proposé comprendra :

- les frais pédagogiques
- la documentation délivrée aux stagiaires
- les frais liés au déplacement du (des) formateur(s) (si justifiés).

A l'issue de cette consultation, une convention de formation sera conclue par session de formation entre l'organisme retenu et le centre hospitalier Sainte Anne.

B. REPONSE

Contenu de la réponse

- description précise du programme proposé,
- description de la méthode envisagée,
- transmission des supports pédagogiques utilisés pendant la formation,
- communication du matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de la formation (magnétoscope, spécificité de la salle...),
- documentation remise au stagiaire à l'issue de la formation,
- plan prévisionnel d'action,
- engagement sur les délais d'exécution, **avec dates précises**,
- présentation du (des) formateur(s) (CV joint),
- présentation de l'organisme,
- expérience de l'organisme dans le domaine considéré,
- Numéro d'existence en tant qu'organisme formateur **ANDPC**.

Conditions d'envoi ou de remise des offres

Le pli contenant l'offre sera envoyé par **courriel à l'adresse suivante** :

m.lemoal@ch-sainte-anne.fr ou e.cottin-loubaresse@ch-sainte-anne.fr

Délai de la réponse : 30 NOVEMBRE 2018.

Date limite de réception des offres est fixée au : **30 NOVEMBRE 2018.**

Les dossiers parvenus ou remis après la date limite de dépôt ainsi que ceux qui n'auront pas respecté les conditions de réception ci-dessus mentionnées ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

C. COMMUNICATION DES RESULTATS

Signification du choix :

Si votre proposition retient notre attention, vous serez informés par téléphone ou courriel.

Contacts et renseignements complémentaires :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire relatif à la présente offre, il conviendra de formuler une demande par courriel à l'adresse suivante ;

m.lemoal@ch-sainte-anne.fr